

**Les Grands Frères et Grandes Sœurs
de l'Estrie Inc.
États financiers
Au 31 mars 2021**

**Les Grands Frères et Grandes Sœurs
de l'Estrie Inc.
États financiers
Au 31 mars 2021**

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	2 à 3
État des résultats	4
État de l'évolution des actifs nets	5
Bilan	6 et 7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 à 14
Annexe A : Charges de fonctionnement	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de **LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE L'ESTRIE INC.**,

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme sans but lucratif **LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE L'ESTRIE INC.** (l'«entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de notre audit.



Sherbrooke,
Le 12 août 2021.

Par Luc Léger, FCPA auditeur, FCGA

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
État des résultats
de l'exercice terminé le 31 mars

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention – soutien aux organismes communautaires	102 816	73 258
Subvention à l'emploi – Emploi Québec	3 807	4 980
Subvention – Ville de Sherbrooke	2 152	2 110
Programme de contribution du Village des Valeurs (note 4)	43 979	46 567
Apports – autres dons et contributions	15 511	5 618
Subventions propres à la COVID :		
- Subventions salariales	2 611	-
- Subvention de Centraide	13 700	-
- Autres subventions	3 400	-
- Subvention CUEC (note 6)	10 000	-
Amortissement des apports reportés (note 7)	16 698	2 000
Activités de financement (note 5)	-	47 084
Intérêts créditeurs	94	209
	<u>214 768</u>	<u>181 826</u>
Charges de fonctionnement		
Frais de fonctionnement (ANNEXE 1)	187 030	142 873
	<u>27 738</u>	<u>38 953</u>
Radiation du placement à long terme	-	2 000
Excédent des produits sur les charges	<u>27 738</u>	<u>36 953</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
État de l'évolution des actifs nets
de l'exercice terminé le 31 mars

	2021			2020
	Investis en immobilisation	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	1 524	124 419	125 943	88 990
Ajustement des soldes	320	(320)	-	-
Soldes ajustés	1 844	124 099	125 943	88 990
Excédent des produits sur les charges	-	27 738	27 738	36 953
Acquisition d'immobilisations	3 691	(3 691)	-	-
Amortissement des immobilisations	(1 543)	1 543	-	-
Solde de clôture	3 992	149 689	153 681	125 943

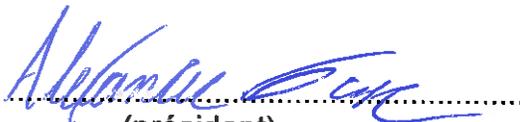
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc..
Bilan
au 31 mars

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	133 070	104 229
Dépôt à terme 1,07% (0,70% en 2020)	70 331	20 295
Revenus de bingo à recevoir	-	976
Autres montants à recevoir	4 363	3 469
Taxes à la consommation à recevoir	1 461	13 081
Frais payés d'avance	3 485	5 022
	<u>212 710</u>	<u>147 072</u>
Immobilisations corporelles (note 3)	<u>3 992</u>	<u>1 844</u>
	<u><u>216 702</u></u>	<u><u>148 916</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


.....
(président)


.....
(administrateur/trice)

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
Bilan
 au 31 mars

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
PASSIF		
Passif à court terme		
Fournisseurs et frais courus à payer	7 872	3 037
Salaires et vacances à payer	11 734	8 591
Sommes à remettre aux gouvernements	<u>3 475</u>	<u>2 307</u>
	23 081	13 935
DETTE À LONG TERME (note 6)	30 000	-
APPORTS REPORTÉS (note 7)	<u>9 940</u>	<u>9 038</u>
	<u>63 021</u>	<u>22 973</u>
 ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	3 992	1 524
Actifs nets non affectés	<u>149 689</u>	<u>124 419</u>
	<u>153 681</u>	<u>125 943</u>
	<u>216 702</u>	<u>148 916</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
État des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mars

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	27 738	36 953
Éléments sans effet sur la trésorerie et ses équivalents :		
Amortissement des immobilisations	1 543	580
Radiation d'un placement	-	2 000
Variation des apports reportés (note 7)	902	9 038
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors liquidités	<u>22 385</u>	<u>(3 098)</u>
Entrées (sorties) nettes de fonds	<u>52 568</u>	<u>45 473</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition d'immobilisations (note 3)	<u>(3 691)</u>	<u>(320)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme (note 6)	<u>30 000</u>	<u>(320)</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	78 877	45 153
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>124 524</u>	<u>79 371</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>203 401</u>	<u>124 524</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice comprennent :		
Encaisse	133 070	104 229
Dépôt à terme	70 331	20 295
	<u>203 401</u>	<u>124 524</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2021

1. **STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc. est un organisme qui vise à donner aux enfants de familles monoparentales l'opportunité de vivre une relation d'amitié avec un adulte. L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, partie III, et est une œuvre de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

2. **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Constatation des produits

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les autres produits tels que les dons, les revenus découlant des autres activités de financement et les intérêts créditeurs sont constatés lorsque les montants peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Apports reçus sous forme fournitures et de services

Les dons reçus sous forme de fournitures dans le cours normal des activités sont comptabilisés à leur juste valeur estimative lorsque la juste valeur peut être déterminée facilement.

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc. à assurer la prestation de ses services et des activités. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. La direction a adopté la politique d'amortir le solde de clôture de ses immobilisations sur différentes périodes et méthodes en tenant compte de leur nature. Les méthodes et durées retenues apparaissent comme suit :

Équipements de bureau	dégressif	20%;
Équipements informatiques	dégressif,	30%.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements hautement liquides qui viendront à échéance dans trois mois ou moins de la date d'acquisition ainsi que les autres placements encaissables sur demande.

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Par la suite, il évalue tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des différents débiteurs et du placement à long terme. Quant aux passifs financiers évalués au coût après amortissement, ils se composent des frais courus à payer et des autres charges à payer.

Compte tenu de leur échéance à court terme, les valeurs aux livres des actifs financiers et passifs financiers sont représentatives de leur juste valeur.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2021

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	amortissement cumulé	valeur nette	valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Équipements de bureau	6 876	5 932	944	1 180
Équipements informatiques	12 036	8 988	3 048	664
	18 912	14 920	3 992	1 844

Au cours de l'exercice, de l'équipement informatique a été acquis pour un montant de 3 691\$ (320\$ en 2020).

4. PROGRAMME

En décembre 2017, l'organisme a été retenu par la société Le Village des Valeurs à titre de bénéficiaire de leur programme de rétribution basé sur les produits déposés par la population sherbrookoise (vêtements, meubles, etc...). Ces montants versés à l'organisme à titre de contribution sociale se sont élevés à 43 974\$ en 2021 (46 568\$ en 2020).

5. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Dû à la pandémie, aucune activité de financement, outre les dons collectés par des plateformes appropriées, n'a été réalisée.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2021

6. DETTE À LONG TERME

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Prêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), sans garantie, portant intérêt au taux de 0% jusqu'au 31 décembre 2022 et à 5% par la suite, échéant le 31 décembre 2025, remboursable à partir du 1 ^{er} janvier 2021; advenant que le remboursement du solde du prêt excède la date prévue de remboursement du 31 décembre 2022, la portion subvention de 10 000\$ sera alors rajoutée à la dette à long terme	<u>30 000</u>	-
	<u>30 000</u>	-

La direction prévoit rembourser l'emprunt en décembre 2022.

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées provenant de différents apporteurs qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges de fonctionnement spécifiques de l'exercice subséquent.

Dans le cadre du *programme d'action communautaire*, la Ville de Sherbrooke a octroyé une subvention de 16 000\$ sur deux années à titre de support au programme de mentorat de courte durée Flash. Dû à la COVID, une extension de douze mois a été accordée à la durée initiale pour la réalisation projet.

Une subvention de 18 375\$ de la MRC Memphrémagog a été obtenue afin de réaliser le projet *Mentorat Intergénérationnel*. Ledit projet, d'une durée initiale de sept mois, a été prolongé aussi d'une année.

Finalement une subvention de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) visant l'équité entre les genres dans le sport récréatif a été octroyée au montant de 2 500\$. Un report dû à la pandémie a aussi été accordé afin que le projet puisse se réaliser.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2021

7. APPORTS REPORTÉS (SUITE)

Les variations subvenues dans le solde des apports reportés apparaissent comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Programme d'action communautaire de la Ville de Sherbrooke		
Solde d'ouverture	9 038	-
Montants reçus au cours de l'exercice	-	11 038
	<u>9 038</u>	<u>11 038</u>
Moins : redressement du montant reçu ¹	<u>1 438</u>	-
	7 600	11 038
Moins : montant constaté à titre de produit	<u>2 629</u>	<u>2 000</u>
Solde de clôture	<u>4 971</u>	<u>9 038</u>
Projet de Mentorat Intergénérationnel avec la MRC Memphrémagog		
Montants reçus au cours de l'exercice	16 538	-
Moins : montant constaté à titre de produit	<u>13 884</u>	-
Solde de clôture	<u>2 654</u>	-
Projet d'équité dans le sport récréatif avec l'ACPL		
Montants reçus au cours de l'exercice	2 500	-
Moins : montant constaté à titre de produit	<u>185</u>	-
Solde de clôture	<u>2 315</u>	-
	<u>9 940</u>	<u>9 038</u>

¹ La Ville de Sherbrooke avait par erreur ajouté la valeur des taxes à la consommation à la portion de la subvention versée. Au cours du présent exercice, elle a procédé à leur récupération à même les subventions de fonctionnement qu'elle alloue annuellement.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2021

8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a reconduit un bail pour ses locaux d'une durée de cinq ans et se terminant à la fin d'avril 2023. L'entente prévoit une augmentation annuelle de 3%. Les versements pour le prochain exercice sont évalués à 10 086\$ (9 792\$ en 2020).

Selon les conditions liées au bail, ce contrat est comptabilisé comme étant une location-exploitation et, par conséquent, aucune capitalisation n'a été effectuée.

9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation similaire à celle de l'exercice 2021.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme applique des procédures de gestion du risque global afin de limiter les risques inhérents à l'utilisation d'instruments financiers. Les risques importants auxquels la société est exposée sont décrits ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt relatif à un taux d'intérêt fixe. Le versement régulier des intérêts et la faiblesse des taux actuels d'intérêt font en sorte que l'organisme n'encourt pas de risque significatif de taux d'intérêt.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.

ANNEXE A

de l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Charges de fonctionnement		
Salaires et charges sociales	147 441	104 051
Coût des activités	1 348	2 882
Publicité	1 600	395
Représentation, déplacements et réunions	610	207
Formation	580	790
Assurances	5 716	4 074
Loyer	9 792	9 637
Entretien et réparations	458	525
Coût des activités de financement	183	6 011
Fournitures, secrétariat et comptabilité	3 555	1 656
Télécommunications	3 158	2 176
Frais de bureau	2 729	793
Taxes, permis et cotisations	5 222	4 265
Honoraires d'audit et d'examen	2 830	2 795
Frais bancaires	265	416
Contribution à une coopérative	-	1 620
Amortissements :		
- Équipements de bureau	236	295
- Équipements informatiques	1 307	285
	<u>187 030</u>	<u>142 873</u>
